

# ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS »

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 23 avenue Jean Moulin 75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS** 

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012** 

### ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS »

# Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 23 avenue Jean Moulin 75014 PARIS

### RAPPORT

### DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

# EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

#### 000 0 000

Aux membres dirigeants,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 11 juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans les notes de l'annexe des comptes, ont été correctement appliquées et sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et CRC n°99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 juin 2013

Le Commissaire aux Comptes SAS ELYSEA CONSEIL

> Marc de SALINELLES Président



	ACTIF	Brut	Amort. et	N			PASSIF	N	
			provisions	31/12/2012	31/12/2011			31/12/2012	31/12/2011
	Actif immobilisé  Immobilisations incorporelles  - Fonds commercial  - Autres						Fonds propres : Fonds associatifs sans droit de reprise Ecarts de réévaluation Réserves	80 000	30 000
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	17 990	3 085	14 905			Report à nouveau Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) Total des fonds propres	149 953 <b>113 596</b> <b>343 549</b>	105 499 <b>94 454</b> <b>229 953</b>
Actif ir	miniophications corporance	17 000	0 000	14 000		Fonds associatifs	Autres fonds associatifs :	040 040	223 333
	Immobilisations financières	5 229		5 229	5 000	onds as	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Long et descripes		
	Total des immobilisations	23 219	3 085	20 134	5 000	Ĕ.	Legs et donations Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
							Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Stock et en-cours						Total des autres fonds associatifs	0	0
	Matières premières, approvisionnements						Total des fonds associatifs	343 549	229 953
	En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises					Provisions	Provision pour risques Provisions pour charges  Total des provisions		
Actif circulant						Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés Total des fonds dédiés		
	Avances et Acomptes versés sur commandes <u>Créances</u>						Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Usagers et comptes rattachés Autres créances	80 024 77 645		80 024 77 645	16 946 34 562		Emprunts et dettes financières divers  Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Valeurs mobilières de placement Disponibilités Caisse	20 032 215 216 304		20 032 215 216 304	20 032 158 768 139	Dettes	Dettes d'exploitation Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales  Dettes diverses Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 709 32 368	64 563 15 781
							Autres dettes	2 027	
$\vdash$	Total de l'actif circulant	393 221 73 298		393 221 73 298	230 447 74 850		Total des dettes  Produits constatés d'avance	143 104	80 344
	Charges constatées d'avance								
	TOTAL GENERAL	489 738	3 085	486 653	310 297		TOTAL GENERAL	486 653	310 297

	CHARGES	N			PRODUITS		et
		31/12/2012	31/12/2011		FRODUITO	31/12/2012	31/12/2011
CHARGES D'EXPLOITATION  Achats  Variation de stock  Autres achats et charges externes  Impôts, taxes et versements assimilés  Rémunération du personnel  Charges sociales  Subventions accordées par l'association  Dotation aux amortissements et dépréciations  Dotation aux provisions  Autres charges		1 371 634 5 400 79 280	976 993 367 48 170	Produits d'exploitation	PRODUITS D'EXPLOITATION  Ventes de marchandises, de produits fabriqués Prestations de services Productions stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation	89 145	55 185
g d'exp	Rémunération du personnel Charges sociales Subventions accordées par l'association Dotation aux amortissements et dépréciations	29 095 3 085	18 293	its d'exp	Dons Cotisations Legs et donations	1 512 257 90	1 132 647 90
Charg	Dotation aux provisions  Autres charges	344	50	Produ	Autres produits de gestion courante Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	27	7 1 610
	Total des charges d'exploitation	1 488 838	1 043 873		Total des produits d'exploitation	1 601 519	1 189 539
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations Intérets et charges financières	0	13	Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Intérets et produits financiers	915	182
fine	Total charges financières	0	13	Fi	Total produits financiers	915	182
charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles		51 381	Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	0	0
	IMPOTS SUR LES BENEFICES						
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				(+) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES CHARGES	1 488 838	1 095 267		TOTAL DES PRODUITS	1 602 434	1 189 721
	EXCEDENT OU DEFICIT	113 596	94 454				
	TOTAL GENERAL	1 602 434	1 189 721		TOTAL GENERAL	1 602 434	1 189 721
Evaluation des contributions volotaires en nature	CHARGES  Secours en nature  Mise à disposition gratuite de biens et services  Personnel bénévole			Evaluation des contributions volotaires en nature	PRODUITS  Bénévolat  Prestations en nature  Dons en nature		

**EN EUROS** 

### LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS

Association Loi 1901

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999.

Le bilan de l'exercice présente un total de 486 653 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 1 602 434 euros et un total de charges de 1 488 838 euros, dégageant ainsi un résultat de 113 596 euros.

L'exercice considéré débute le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et finit le 31 décembre 2012. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques de l'exercice :

Au cours de l'exercice, l'association a pris possession de nouveaux bureaux et y a transféré son siège social en fin d'année. Son équipe s'est renforcée au travers l'embauche de nouveaux salariés. L'association a décidé de ne plus délivrer des reçus fiscaux en contrepartie des dons à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

# Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

NEANT

Les principales méthodes utilisées sont :

# Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Vente de produits

Il s'agit d'une activité accessoire de vente et locations de fichiers d'adresses. Cette activité a fait fiscalement d'un secteur distinct.

### **Dons collectés**

Le montant des dons encaissés au début de l'année 2013 au titre de l'année fiscale 2012 s'élève à 55 425 €. Ce montant est comptabilisé en produit à recevoir.

### Fonds dédiés

L'association n'a pas dotée de fonds dédiés.

### **Engagement hors-bilan**

Caution financière reçue de la Société Générale à hauteur de 20 000 euros en contrepartie du nantissement des VMP à hauteur de la même somme.

## **Engagement retraite**

Aucun accord particulier n'a été signé.

A ce jour, les engagements constatés ne sont pas significatifs.

		Valeurs	Mouvements de l'exercice		Valeurs		
		brutes	Augment		Diminut	tions	brutes au
		début	Réévaluations	Acquisitions	Virement p à p	Cessions	31/12/2012
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement Autres TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Corporelles	Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grévées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			16 438 1 552			16 438 1 552
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			17 990			17 99
Financières	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés			000			
Finê	Prêts et autres immobilisations financières	5 000	)	229			5 229
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000		229			5 229
	TOTAL	5 000		18 220			23 22

# AMORTISSEMENTS AU 31/12/2012

		Amortissements	Mouvements de l'exercice				Amortissements
		début d'exercice	Augme	ntations	Dimin	utions	au 31/12/2012
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement Autres						
lnc	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Corporelles	Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers			2 572 513			2 572 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 085			3 085
	TOTAL			3 085			3 085

		31/12/2012	1 an au plus	plus d'1 an
Créances	Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières  Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers	5 229 80 024 14 586		5 229
	Groupe et associés Débiteurs divers Charges constatées d'avances	63 059 73 298		
	TOTAL DES CREANCES	236 196	230 967	5 229
	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2012	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5
		- ,			11
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	108 709	108 709		
	Personnel et comptes rattachés	5 507	5 507		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 863	16 863		
S	Impôts sur les bénéfices				
Dettes	Taxes sur la valeur ajoutée	9 520	9 520		
ŏ	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	478	478		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	2 027	2 027		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	143 104	143 104		

# 31/12/2012

Total des Produits à recevoir		107 982
Usagers et comptes rattachés		52 557
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	52 557	
Autres créances		55 425
PRODUIT A RECEVOIR	55 425	

# 31/12/2012

Total des Charges à payer		19 486
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FACTURES NON PARVENUES	8 997	8 997
Dettes fiscales et sociales  DETTES PROV/CP CHARGES SOCIALES SUR CP ETAT-CHARGES A PAYER	5 507 2 478 478	8 462
Autre Dettes RABAIS REMISES RIST. A ACCORDER	2 027	2 027

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	А	В	С	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Conto do ráfugluation our dos bions cons drait do reprise				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise Réserves statutaires ou contractuelles	30 000	50 000		80 000
Réserves réglementées	30 000	50 000		80 000
Autres réserves				
Report à nouveau	105 500	44 454		149 954
Résultat de l'exercice		94 454	94 454	0
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
	405 500	400,000	04.454	
TOTAL	135 500	188 908	94 454	229 954

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)		RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)	
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON		48 865	T1
				AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES		1 312 698	ST1	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		1 512 257	T2
1.1. Réalisées en France	1 312 698			1.1. Dons et legs collectés			
- Actions réalisées directement	1 312 698			- Dons manuels non affectés	1 512 257		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0,00			- Dons manuels affectés			
				- Legs et autres libéralités non affectés			
				- Legs et autres libéralités affectés			
1.2. Réalisées à l'étranger	0,00			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,00		
- Actions réalisées directement	0,00						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		66 184	ST2				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	66 184						
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0,00			2 -AUTRES FONDS PRIVES	0,00		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours	0.00			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0.00		
publics	0,00				0,00		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 956	109 956	ST3	4 - AUTRES PRODUITS	90 177		
		1 488 838	T3 = ST1+ST2+ST3				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE	1 488 838			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE	1 602 434		
RESULTAT	1 400 030			RESULTAT	1 602 434		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00			II - REPRISES DES PROVISIONS	0,00		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0,00			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES	0,00		
	0,00			EXERCICES ANTERIEURS	0,00		
				V- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			
					0,00	0,00	T4
				(cf tableau des fonds dédiés)			
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	113 596			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
V - TOTAL GENERAL	1 602 434			VI -TOTAL GENERAL	1 602 434	1 512 257	T2 + T4
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice							
financées par les ressources collectées auprès du public		18 220,00	T5				
VI -Neutralisation des dotations aux amortissements des							
immobilisations financées à compter de la première application du		3 085,00	T5 bis				
règlement par les ressources collectées auprès du public		3 003)00	15 5.5				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès		1 503 973	T6 = T3+T5 -	VI -Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du		1 503 973	Т6
du public			T5bis	public			
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON		57 149	T7 = T1+T2+T4
				AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			T6
		EVALUAT	TION DES CONT	RIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1		
Missions sociales				Bénévolat			
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
Total				Total			

### LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS

Association Loi 1901

# ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

### 1. CADRE LEGAL DE REFERENCE

La Ligue de Défense des Conducteurs a établi le compte d'emploi annuel des ressources selon le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008. Les règles d'établissement du CER n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

# 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

A l'aide d'une comptabilité analytique, la ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base des règles suivantes :

# 2.1. Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi

#### 2.1.1. Missions sociales

Organisme d'intérêt général, la Ligue de Défense des Conducteurs a un objet éducatif, scientifique et social. La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 2 et 5 des statuts de l'Association).

L'association a pour objet la défense des conducteurs comprise dans le sens le plus large notamment :

- l'amélioration de la sécurité routière en passant à une politique efficace qui se fasse avec les conducteurs et non pas contre eux ;
- le combat contre les excès de la répression routière à l'égard des conducteurs ;
- la défense des conducteurs, et tout particulièrement ceux ayant une conduite responsable et qui sont pourtant actuellement victimes :
  - d'une répression systématique, de plus en plus brutale, sans commune mesure avec les résultats obtenus en matière de sécurité routière ;
  - d'une mise en accusation généralisée, les automobilistes étant tous mis dans le même sac et transformés en "délinquants routiers" responsables de "violence routière" ;
  - d'une recherche systématique de recettes fiscales, par la multiplication des radars et des amendes adressées par millions aux conducteurs.

L'association a aussi pour but l'adoption d'une législation et d'une réglementation harmonieuses en matière de circulation qui préserve les libertés et la sécurité de chacun et exclue la répression absurde.

L'association défend tous les conducteurs de véhicules ou engins, motorisés ou non, susceptibles d'emprunter la voie publique ainsi que les piétons qui ont chacun droit à la liberté de circuler, de conduire et d'être en sécurité.

La défense des conducteurs passe par l'analyse critique et l'émission de propositions sur les politiques de transport, de circulation, de sécurité et répression routière qui ont des incidences juridiques et financières majeures sur la vie quotidienne des citoyens.

De manière plus générale, l'association a pour objet la défense des citoyens face aux dysfonctionnements et dérives de l'Etat et de son administration. Il s'agit en particulier d'empêcher :

- les atteintes à la sûreté personnelle: déni de justice, violation de la présomption d'innocence, erreurs judiciaires ;
- les entraves à la liberté de travailler : grèves abusives dans les services publics, excès des réglementations sociales, contraintes administratives ;
- les atteintes au droit de propriété: expropriations abusives, prélèvements confiscatoires, gaspillages et détournements de fonds publics ;
- l'insécurité juridique découlant de la multiplication des lois et de la complexité administrative ;
- les violations des libertés d'expression et d'opinion.

### Moyens d'actions

Les moyens d'actions s'articulent autour de trois axes :

- Etude et recherche : production de l'information utile à la préservation des droits des conducteurs et des citoyens ;
- Communication : diffusion de cette information pour éclairer les conducteurs et les citoyens ;
- Intervention : participation au débat public pour obtenir des politiques publiques garantissant mieux les droits et intérêts des citoyens face à l'administration.

L'association met en œuvre tout moyen utile, notamment :

- réalisation ou financement d'études, enquêtes, sondages ;
- édition de brochures, revues, ouvrages ;
- diffusion d'informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre ;
- rencontres avec les journalistes, les hommes politiques, les universitaires ;
- organisation de conférences et colloques.

L'association s'efforce de mettre en œuvre ces moyens au fur et à mesure que ses ressources le lui permettent. Elle peut toutefois constituer des réserves destinées à des projets ultérieurs nécessitant par exemple une mise de fonds importante pour leur démarrage. Enfin, l'association constituera, dès qu'elle le pourra, une réserve de précaution et de sécurité destinée à pérenniser sa capacité à agir.

L'association peut mettre en commun ou mettre à disposition des moyens avec d'autres organismes à but non lucratif poursuivant des buts similaires ou proches en matière de défense des conducteurs ou de défenses des citoyens.

### **Projets**

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par son bureau.

Le détail des missions sociales réalisées directement en France pour l'exercice 2012 est :

- Sensibilisation du grand public aux réalités de la répression routière, enquête nationale sur la sécurité routière : 764 880 € ;
- Campagnes de mobilisation pour un changement de la politique de sécurité et de répression routière : 378 975 € ;
- Autres actions d'information et de mobilisation (site internet, bulletins d'information, études, manifestation, relations presses, relations avec les élus) : 168 844 €.

# 2.1.2. Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi;
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons, etc.

Dans le cadre de cet objet, l'association organise des campagnes d'information et de mobilisation qui comportent des demandes de dons. Il est donc délicat d'opérer une ventilation nette entre dépenses opérationnelles et coûts directs d'appel à la générosité, du fait de ce mode de fonctionnement.

### 2.1.3. Frais de fonctionnement

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats de fournitures, honoraires, frais de déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc.

### 2.1.4. Ventilation des frais de personnel

La ventilation des frais de personnel est fondée sur une étude de suivi du temps passé par chaque membre du personnel dans les tâches qui lui incombent.

# 2.2. Règles et méthodes relatives aux postes de ressources

#### 2.2.1. Dons manuels

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, l'association ne délivre plus de reçus fiscaux en contrepartie des dons reçus.

### 2.2.2. Legs

L'association n'est pas habilitée à recevoir des legs.

### 2.2.3. Subventions

L'association est indépendante de tout organisme public, de toute formation politique, syndicale ou professionnelle. Pour garantir cette indépendance, l'association s'interdit de recevoir des subventions publiques.

### 2.2.4. Autres produits

Il peut s'agir de cotisations versées par les membres dirigeants de l'Association et de produits financiers.

Aux fins de réaliser son objet social et de diffuser les informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre, l'association peut procéder à la location de son fichier d'adresses.

### 2.2.5. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

L'Association ne bénéficie pas de bénévolat valorisable dans les comptes de l'Association.